

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

***Mercredi 17 septembre 2014***

**Compte rendu du Conseil des Ministres**

**Session complémentaire pour les demandes de concours financier des communes**

Lors du discours de candidature à la Présidence de la Polynésie française du 12 septembre 2014, Monsieur Edouard Fritch a rappelé l’importance des investissements communaux à la fois pour les communes dans le cadre de l’exercice de leurs compétences, mais aussi pour l’ensemble de la Polynésie dans le cadre de la relance de l’économie via la commande publique.

Monsieur Edouard Fritch avait donc formulé son intention d’ouvrir une session complémentaire et exceptionnelle de dépôt et d’instruction des demandes de concours financier des communes et de leurs groupements, et ce avant la fin de l’année 2014. Ainsi, lors du premier conseil des ministres du mercredi 17 septembre 2014, du nouveau gouvernement, il a été approuvé la création de cette session complémentaire.

Compte-tenu de la situation actuelle des investissements communaux, il est important que les communes puissent déposer leurs dossiers et bénéficier de l’assistance financière de la Polynésie française, sans attendre la session de février 2015. Ainsi, la période de dépôt des demandes de concours financier des communes et de leurs groupements est ouverte du mercredi 15 octobre au vendredi 31 octobre 2014 inclus.

La délégation pour le développement des communes, se tient à la disposition de tous les maires et présidents de groupements de communes pour les renseigner et les accompagner dans leurs démarches.

-o-o-o-o-o-